

## **Conseil Municipal** **Séance du 24 avril 2019**

*L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre avril à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Johan DENIAUX, Maire.*

**Présents :** DENIAUX Johan, SALLEY Philippe, FEUARDANT-LEFEVRE Myriam, COCU Daniel, LEFEVRE Yolaine, VAVASSEUR Anne-Sophie, GUENARD Claire, ROBERT Alain,

**Absents excusés :** LE CALVEZ Anne, MOUNIER Marc, BESSELIEVRE Emmanuelle, MAHIEU Alain.

*Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE désignée conformément à l'article L 21121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.*

### **Communications diverses**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il est possible de bénéficier d'un bonus écologique à hauteur de 200€ pour l'acquisition de vélos électriques.

Ce sujet est reporté à la prochaine réunion de conseil.

### **Compte-rendu de réunions**

M. Daniel COCU et Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE ont assisté à une réunion pour la fête de la musique qui aura lieu le 15 juin 2019 à SURTAINVILLE. Les 4 groupes de musique sont trouvés et l'organisation est planifiée.

### **Ordre du jour**

#### **Achat de chariot pour la salle (DE2019042101)**

Un devis pour l'achat de chariot pour la salle communale est présenté aux membres du conseil pour un montant de 108€, ainsi que pour 3 barres de table pour un montant de 36€, soit un montant total de 144€ + 13€ de frais de Port.

Après délibération il est décidé à l'unanimité d'accepter ce devis pour un montant total de 157€.

#### **Organisation de la St Urbain**

La préparation de la St urbain est bien avancée, il est prévu : foire avec le comice agricole, vide-grenier sur les 2 jours, démonstration de chiens de traîneau, jeux extérieurs, structure gonflable, zumba...

Participation de l'Association dans « le Fil du Vent ».

Animation assurée par J.L Animation.

Repas « Couscous » le soir.

Il est décidé de maintenir la messe à la salle.

### **Subvention exceptionnelle (DE2019042102)**

Il est proposé aux membres du conseil d'attribuer une subvention exceptionnelle pour un montant de 299€TTC à l'association « dans le fil du vent ».

Après délibération il est décidé à l'unanimité de verser à l'association « dans le fil du vent » une subvention exceptionnelle pour un montant de 299€TTC.

### **Questions diverses**

- Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE fait part d'une demande d'une personne pour l'évacuation de ses eaux usées.

M. Philippe SALLEY la contactera et l'orientera vers les services du Pôle de proximité.

- M. Philippe SALLEY demande si des plantations et un éclairage sont prévus à l'arrêt de car du Poteau Bleu. Ceci étant du ressort du conseil départemental, M. Philippe SALLEY le contactera.

- Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE informe avoir rencontré les propriétaires de la maison et du terrain jouxtant la cour de l'école. Ceux-ci demandent s'ils peuvent clôturer leur terrain. Pour l'instant il n'est pas prévu de remplacer le grillage, ils peuvent donc clôturer sur leur terrain et à leurs frais.

FIN DE SÉANCE